

COMMUNE D'OISSERY

PROCES VERBAL

Nbre de conseillers	L'an deux mil dix-neuf, le 15 avril à 20 heures 30,
En exercice : 18	Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie
Présents : 13	en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis
Votants : 14	CHAUVET, Maire.
Date de Convocation	<u>Etaient présents</u> : Mrs Jean-Louis Chauvet, Serge Menu, Jean-
08/04/2019	Louis Ragon, Jean-Marie Torset, Mme Monique Gastellu, Mr
Date d'affichage	Etienne Lorenzo, Mme Pascale Delarosière, Mrs Arnaud Geurts,
08/04/2019	David Michel, Mmes Katia Bonnefoy, Frédérique Fileppi, Mrs
	Philippe Lemaître, Fabrice Pouilly.
	<u>Absents excusés représentés</u> : Mme Bernadette Martinez
	pouvoir donné à Mr Serge Menu.
	<u>Absents</u> : Mmes Arielle Montoban, Lorna Georgopoulos, Mrs
	François Vidaud, Joachim Florentin.
	<u>Secrétaire de séance</u> : Mme Pascale Delarosière.

Le Procès-Verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire rappelle qu'à chaque conseil municipal, tous les points inscrits à l'ordre du jour sont préalablement débattus et travaillés par les membres du conseil municipal lors des différentes réunions de travail.

Monsieur le Maire transmet en préambule les informations suivantes : depuis le dernier conseil municipal, nombre de naissances : 2, nombre de mariages : 2, nombre de PACS : 0, nombre de décès : 2. Le nombre de demandeurs d'emploi : 103 au 15 avril 2019.

Monsieur le Maire informe l'assemblée du décès de Monsieur Alain Sanchez, Conseiller Municipal.

Certaines personnes ont fait sa connaissance en conseil municipal, en tant qu'élu ; quant à lui avec Monsieur Serge Menu, ils ont commencé à faire des projets pour la commune d'Oissery avec Monsieur Alain Sanchez depuis septembre 2000. Il indique qu'ils se sont rencontrés très souvent, ils ont passé beaucoup d'années ensemble. Il était toujours présent aux différentes réunions, il n'a jamais rien sollicité de la mairie, c'était un homme droit. Pour quoique ce soit il était toujours présent. **Monsieur le Maire** ajoute qu'il lui est même arrivé de lui envoyer un message pour lui poser une question à 2 heures du matin et à 6 heures il avait la réponse !

Il indique qu'Alain est parti beaucoup trop tôt et sa disparition le peine énormément.

Ses obsèques se dérouleront demain mardi à 14 heures 30.

Une salle municipale a été mise à disposition de la famille.

Monsieur le Maire invite l'assemblée à observer une minute de silence.

Monsieur le Maire remercie Monsieur Jean-Marie Torset, Monsieur Serge Menu et Madame Bernadette Martinez qui l'ont toujours suivi et soutenu tous les jours jusqu'à la fin.

Vote et approbation du compte de gestion de l'exercice 2018 du budget principal.

Monsieur Serge Menu Adjoint au Maire en charge des finances informe que tous les chiffres concernant les budgets de la commune ont été détaillés ligne par ligne lors de la réunion de travail du 1^{er} avril dernier et que les dernières mises au point sur quelques modifications ont été expliquées lors de la réunion de travail de ce soir. Il remercie Madame Catherine Astruc pour l'élaboration des budgets.

Monsieur Serge Menu commence par faire la lecture du compte de gestion du budget principal de l'exercice 2018 en précisant que ce dernier représente les prévisions budgétaires, les réalisations de l'année ainsi que les résultats. Le compte de gestion représente les résultats comptables de la commune établis par la trésorerie. Il détaille les dépenses et les recettes, en section de fonctionnement et en section d'investissement de la manière suivante :

En section de fonctionnement :

➤ <u>Dépenses</u> :	1.686.003,00 €
➤ <u>Recettes</u> :	1.900.029,26 €
➤ <u>Excédent de fonctionnement</u> :	214.026,26 €
➤ <u>Excédent de fonctionnement reporté</u> :	935.696,74 €
➤ <u>Excédent global de fonctionnement</u> :	1.149.723,00 €

En section d'investissement :

➤ <u>Dépenses</u> :	483.158,86 €
➤ <u>Recettes</u> :	327.026,87 €
➤ <u>Déficit d'investissement</u> :	156.131,99 €
➤ <u>Déficit d'investissement reporté</u> :	95.987,57 €
➤ <u>Déficit global d'investissement</u> :	252.119,56 €

Monsieur Serge Menu fait procéder au vote du compte de gestion de l'exercice 2018.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Vote et approbation du compte administratif de l'exercice 2018 du budget principal.

Monsieur Serge Menu fait la lecture des résultats du compte administratif de l'exercice 2018 lequel est en corrélation avec le compte de gestion de l'exercice 2018 détaillant les dépenses et les recettes de la manière suivante :

En section de fonctionnement :

➤ <u>Dépenses</u> :	1.686.003,00 €
➤ <u>Recettes</u> :	1.900.029,26 €
➤ <u>Excédent de fonctionnement</u> :	214.026,26 €
➤ <u>Excédent de fonctionnement reporté</u> :	935.696,74 €
➤ <u>Excédent global de fonctionnement</u> :	1.149.723,00 €

En section d'investissement :

➤ <u>Dépenses</u> :	483.158,86 €
➤ <u>Recettes</u> :	327.026,87 €
➤ <u>Déficit d'investissement</u> :	156.131,99 €
➤ <u>Déficit d'investissement reporté</u> :	95.987,57 €
➤ <u>Déficit global d'investissement</u> :	252.119,56 €

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du compte administratif.

Monsieur Serge Menu fait procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2018 du budget principal.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Monsieur le Maire réintègre la séance.

Vote et approbation des taxes locales.

Monsieur le Maire informe que pour cette année encore, il n'est pas souhaité d'augmentation des taxes, comme depuis de nombreuses années.

Il y a quelques années il avait été dit que le fait de ne pas augmenter les taxes communales était une bêtise car lorsque qu'il faudra les augmenter, le conseil municipal sera hué.

Lors du premier mandat, nous augmentions les taux sur un calcul d'environ 50 % du coût de la vie, mais nous nous sommes rendu compte que le fait d'augmenter d'un point ne changeait pas grand-chose sur le montant des recettes de la commune. Nous avons par conséquent pris la décision de ne plus augmenter les taux communaux.

Monsieur le Maire ajoute qu'en début de mandat en 2001 la commune avait un fonds de roulement de 280.000 € avec un encours de la dette de 756.000 € soit 384 € par habitant et qu'au 31 décembre 2017 le fonds de roulement est de 940.000 €, l'encours de la dette de 447.000 € soit 206 € par habitant. Le fait de ne pas augmenter les taxes ne s'est donc pas ressenti dans les comptes de la commune.

Monsieur Serge Menu fait la lecture de l'état de notification des taux d'imposition de 2019 répartis comme l'année précédente, de la manière suivante :

✓ Taxe d'habitation	22,48 %
✓ Taxe foncière (bâti)	23,38 %
✓ Taxe foncière (non bâti)	50,62 %

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Affectation des résultats du budget principal.

Monsieur Serge Menu expose qu'il convient d'affecter à l'article 1068 en recette d'investissement, un montant de 326.906,23 euros (trois cent vingt six neuf cent six mille euros vingt trois centimes) d'excédent de fonctionnement, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, et il fait procéder au vote.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Vote et approbation du budget principal de l'exercice 2019.

Monsieur Serge Menu fait la lecture des montants portés en proposition au Budget Principal de l'exercice 2019 en section de fonctionnement, dépenses et recettes, et en section d'investissement, dépenses et recettes. Les résultats reportés ont été repris dans leur intégralité. Le budget principal équilibré est présenté au vote de la manière suivante :

En section de fonctionnement :

✓ Dépenses	2.508.107,77 €
✓ Recettes	2.508.107,77 €

En section d'investissement :

✓ Dépenses	1.589.024,83 €
✓ Recettes	1.589.024,83 €

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Vote et approbation du compte de gestion de l'exercice 2018 du budget annexe.

Monsieur le Maire rappelle que le budget annexe a été créé lorsque la commune a fait l'acquisition de locaux commerciaux dans les bâtiments en face de la mairie afin d'avoir une vision complète de cet investissement entre l'acquisition et les loyers perçus.

Monsieur Serge Menu commence par faire la lecture du compte de gestion du budget annexe locatif de l'exercice 2018 en rappelant que ce dernier représente les prévisions budgétaires, les réalisations de l'année ainsi que les résultats. Le compte de gestion représente les résultats comptables de la commune établis par la trésorerie. Il détaille les dépenses et les recettes, en section de fonctionnement et en section d'investissement de la manière suivante :

En section de fonctionnement :

➤ <u>Dépenses</u> :	23.336,71 €
➤ <u>Recettes</u> :	58.749,06 €
➤ <u>Excédent de fonctionnement</u> :	35.412,35 €
➤ <u>Excédent de fonctionnement reporté</u> :	34.649,25 €
➤ <u>Excédent global de fonctionnement</u> :	70.061,60 €

En section d'investissement :

➤ <u>Dépenses</u> :	39.711,47 €
➤ <u>Recettes</u> :	196.552,23 €
➤ <u>Excédent d'investissement</u> :	156.840,76 €
➤ <u>Déficit d'investissement reporté</u> :	196.242,53 €
➤ <u>Déficit global d'investissement</u> :	39.401,77 €

Monsieur Serge Menu fait procéder au vote du compte de gestion du budget annexe de l'exercice 2018.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Vote et approbation du compte administratif de l'exercice 2018 du budget annexe.

Monsieur Serge Menu fait la lecture des résultats du compte administratif de l'exercice 2018 du budget annexe locatif lequel est en corrélation avec le compte de gestion de l'exercice 2018 détaillant les dépenses et les recettes de la manière suivante :

En section de fonctionnement :

➤ <u>Dépenses</u> :	23.336,71 €
➤ <u>Recettes</u> :	58.749,06 €
➤ <u>Excédent de fonctionnement</u> :	35.412,35 €
➤ <u>Excédent de fonctionnement reporté</u> :	34.649,25 €
➤ <u>Excédent global de fonctionnement</u> :	70.061,60 €

En section d'investissement :

➤ <u>Dépenses</u> :	39.711,47 €
➤ <u>Recettes</u> :	196.552,23 €
➤ <u>Excédent d'investissement</u> :	156.840,76 €
➤ <u>Déficit d'investissement reporté</u> :	196.242,53 €
➤ <u>Déficit global d'investissement</u> :	39.401,77 €

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote du compte administratif.

Monsieur Serge Menu fait procéder au vote du compte administratif de l'exercice 2018 du budget annexe locatif.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Monsieur le Maire réintègre la séance.

Affectation des résultats du budget annexe.

Monsieur Serge Menu expose qu'il convient d'affecter à l'article 1068 en recette d'investissement, un montant de 48.653,77 euros (quarante huit mille six cent cinquante trois euros soixante dix sept centimes), pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, et il fait procéder au vote.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Vote et approbation du budget annexe de l'exercice 2019.

Monsieur Serge Menu fait la lecture des montants portés en proposition au budget annexe locatif de l'exercice 2019 en section de fonctionnement, dépenses et recettes, et en section d'investissement, dépenses et recettes. Les résultats reportés ont été repris dans leur intégralité. Le budget annexe locatif équilibré est présenté au vote de la manière suivante :

En section de fonctionnement :

✓ Dépenses	53.512,83 €
✓ Recettes	53.512,83 €

En section d'investissement :

✓ Dépenses	75.618,23 €
✓ Recettes	75.618,23 €

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Monsieur Serge Menu ajoute que c'est la première année que le budget est voté à l'unanimité. Il remercie les membres du conseil municipal.

Versement d'une indemnité à une stagiaire.

Monsieur le Maire expose que dans le cadre d'une formation en milieu professionnel, une stagiaire a effectué un stage non rémunéré au service administratif d'une durée de trois semaines du 11 mars 2019 au 29 mars 2019 inclus. Cette stagiaire a exécuté rigoureusement toutes les tâches qui lui ont été confiées, il est proposé de lui attribuer une indemnité pour la remercier du travail effectué d'un montant de 50 euros par semaine soit un montant total de 150 euros (cent cinquante euros).

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie les membres du conseil municipal.

Questions diverses.

. Budgets communaux :

Monsieur le Maire indique que ce sera probablement le dernier budget de cette équipe municipale car les élections municipales se dérouleront vraisemblablement avant la date butoir de vote des budgets.

Tous les budgets communaux ont toujours été beaucoup réfléchis par les membres du conseil municipal pour analyser les dépenses possibles à engager ou non et pour toujours satisfaire la population.

Trouver le bon équilibre entre les dépenses et les recettes.

Dans l'avenir, les conseillers auront probablement plus de mal à trouver les recettes car il y aura certainement un peu moins de subvention à percevoir. Il faudra bien sélectionner les priorités.

Il conseille également de faire très attention que la compétence concernant les budgets ne soient pas transférée aux communautés de communes car autrement les conseillers municipaux n'auront plus de décision à prendre. Nous n'avons pas tous « bac + 12 » mais nous sommes capables de gérer les comptes de la commune avec du bon sens.

Il remercie Madame Catherine Astruc pour l'élaboration des budgets.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si des questions sont à apporter à l'ordre du jour. La réponse est négative.

Monsieur le Maire donne rendez-vous à tout le monde demain à 14 heures 30 pour les obsèques de Monsieur Alain Sanchez et ajoute qu'il aura une pensée pour les absents.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 05.